Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212203541-20260409-2026_14-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGLAMUS

COTES D'ARMOR

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation

31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PARISCOAT, Maire.

Présents (14) : PARISCOAT Dominique, LE BLOAS Mireille, DELET Jean-Hubert, COATRIEUX Damien, PRIGENT CADIOU Sophie, PRIGENT Yves, LORGERE Noëlle, THORAVAL Géraldine, HAMELIN-PAILLARD Laëtitia, CHERITEL Morgane, DANIEL Aurélie, YAUDET Justin, BENECH Thomas, MONFORT Alain-Yves.

Procuration (1) : MINTER Denis à DELET Jean-Hubert

A été nommée secrétaire de séance : Mme PRIGENT CADIOU Sophie

Objet de la Délibération

2026.14

Budget communal 2026 : affectation du résultat de fonctionnement 2025

Les membres du conseil municipal,

- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
- Constatant que le CFU 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 349 622,77 €

Décident d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2025 : EXCEDENT : 349 622,77 €

Résultat antérieur reporté : /

Résultat à affecter : 349 622,77 €

Budget 2026- Affectation en réserves R 1068 en investissement : 349 622,77 €

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE TREGLAMUS 22 - Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance